



SALAIRES BLOQUES, JOUR DE CARENCE, PRECARITE, MAINTIEN DES STRUCTURES HERITEES DE SARKOZY...

CA SUFFIT !!

GREVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE LE 31 JANVIER 2013 !

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'École Tél. : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50
Mail : cgt@inra.fr - Site internet : <http://www.inra.cgt.fr/> - Document réalisé le 24/01/2013

La CGT-INRA appelle les personnels de l'Institut, titulaires comme non-titulaires, à participer à la journée de grève du 31 janvier 2013, appelée dans la Fonction Publique par CGT, FSU et SUD.

Le 7 Février, la Ministre de la Fonction Publique, Mme Lebranchu doit réunir les organisations syndicales de la Fonction Publique pour annoncer la politique salariale du gouvernement pour les années à venir. Au vu de la politique d'austérité actuellement menée par le gouvernement, il y a fort à parier que *l'annonce restera plus que limitée... si les personnels ne pèsent pas sur ces discussions.*

Augmenter les salaires des agents de la Fonction publique, c'est plus qu'urgent !

✓ Environ 25 % des agents ont, à partir du 1^{er} janvier 2013, un salaire compris entre le SMIC et... le SMIC + 1 % ! La mesure que vient d'annoncer le gouvernement suite à l'aumône donnée pour le SMIC concerne ainsi près d'un million d'agents. Sur 7000 agents INRA (AT, TR, AI, IE, IR), 32% ont un salaire indiciaire brut inférieur à 1,25 SMIC, 50% un salaire inférieur à 1,5 SMIC, et 80 % un salaire inférieur à 1,75 SMIC.

✓ Un agent recruté à l'échelle 3 (AT2 à l'INRA) mettra 17 années pour gagner 30 euros bruts de mieux par mois.

✓ La valeur du point, gelée depuis 2010, n'arrête pas de se déprécier par rapport à l'inflation. Depuis janvier 2000, elle a perdu près de 13 %.

✓ Non seulement, nos salaires de base sont en chute libre et nos carrières sont écrasées, mais il faut aussi faire face à des ponctions supplémentaires. Ainsi, depuis 2011, la cotisation pour la pension de retraite est revue régulièrement à la hausse, certes de façon légère mais annuellement et, c'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2013, on nous retranche à nouveau du pouvoir d'achat, sans compter les hausses du gaz, électricité, transport, etc.

✓ De plus, le nouveau gouvernement a maintenu le jour de carence décidé par Sarkozy, malgré son rejet unanime par les syndicats et les salariés.

... et c'est possible !

✓ Toute cette politique est justifiée par une austérité qui serait nécessaire pour réduire dette et déficit publics. Elle inclut le maintien de fait de la

RGPP au-travers de ce nouveau sigle 'MAP' (Modernisation de l'Action Publique), qui continue à procéder à des suppressions massives d'emplois de fonctionnaires dans les secteurs considérés 'non-prioritaires'.

✓ La crise, c'est celle du système capitaliste. C'est bien la course folle aux profits qui l'a provoquée. Pour la CGT, il n'est donc pas question d'accepter que les agents de la Fonction Publique soient sacrifiés sur l'autel de la résorption de la dette.

✓ L'ensemble constitué par les traitements, primes et pensions de tous les ayants droit des trois versants de la Fonction Publique est en baisse d'environ 19 milliards d'euros depuis 2000, alors que 192 milliards d'aides et d'exonérations ont été accordés au patronat.

S'attaquer vraiment à la précarité, c'est aussi plus qu'urgent...

✓ Nous exigeons le maintien dans l'emploi de tous les agents éligibles à la titularisation ou à la cédésation, et en particulier l'annulation des circulaires de dégraissage comme la circulaire Eddi à l'INRA, et que tous les « titularisables » se voient proposer un poste de fonctionnaire dans le dispositif spécifique.

Mais cela ne suffit pas car seule une petite poignée de précaires sur les 50 000 non-titulaires de l'ESR (pas plus de 10%) sont concernés par des procédures issues de la Loi Sauvadet, excluant les catégories A+, les post-docs, etc...

✓ La mise en place au plus vite d'un plan d'intégration de tous les non-titulaires occupant des fonctions permanentes est une nécessité tout comme l'abrogation de la principale machine à fabriquer des précaires dans la Recherche : l'ANR.

La nouvelle Loi sur la recherche et l'enseignement supérieur : un rideau de fumée pour aboutir au maintien des structures héritées de Sarkozy!

- Après avoir refusé des négociations avec les organisations syndicales, et notamment avec la CGT-INRA porteuse de plus de 2100 signatures de personnels exigeant des mesures concrètes de rupture avec la politique du gouvernement précédent, la Ministre de l'ESR, Mme Fioraso, entend boucler au plus vite la Loi en préparation.
- Après des Assises où le Ministère a laissé chacun dire tout et son contraire, et où certains à l'INRA comme ailleurs ont pu se bercer d'illusions sur les résultats du 'débat', **un projet vient d'être communiqué cette semaine aux organisations syndicales : le gouvernement n'entend remettre en cause ni l'ANR, ni les FCS, ni les IDEX, ni la PES, entre autres mesures emblématiques du gouvernement précédent.**

La LRU (Loi relative aux libertés et Responsabilités des Universités) dont nous continuons à exiger l'abrogation, est à peine toilettée. Quant à l'AERES, sa suppression annoncée laisserait place à une structure de forme et mission quasi-équivalente.

- **Ce texte introduit des dispositions dangereuses comme les regroupements territoriaux (communautés d'universités) pouvant intégrer des unités de recherche des EPST.** En anticipation de l'acte III de la décentralisation qui prévoit d'accorder la compétence aux régions pour l'enseignement supérieur et la recherche, ceci reviendrait à renier le caractère national de nos organismes de recherche, et d'autre part à institutionnaliser la concurrence entre universités et organismes, encourageant leur marchandisation (sous prétexte de « compétitivité »), poussant à son terme la logique de la LRU.
- Ce projet de Loi met ainsi constamment l'**accent sur le transfert des résultats de la recherche vers le 'monde socio-économique'**, euphémisme pour parler de mettre la recherche publique au service des intérêts du privé.

C'est avec les mêmes arguments prônant la recherche de la 'compétitivité' que le gouvernement entend transposer au plus vite l'accord sur la flexibilité signé entre le MEDEF et certaines organisations syndicales le 11 Janvier, et qui remet directement en cause le Code du Travail, avec la possibilité de baisser salaires et temps de travail en cas de 'difficultés'.

Le projet de Loi Enseignement supérieur - Recherche doit être retiré et laisser la place à de véritables négociations avec les organisations syndicales représentatives.

PARTICIPEZ A LA GREVE ET AUX MANIFESTATIONS LE 31 JANVIER !

- ✓ Pour l'augmentation de nos salaires basée sur la hausse de la valeur du point d'indice,
- ✓ Pour l'abrogation du jour de carence,
- ✓ Pour un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois
- ✓ Pour des créations d'emplois de titulaires partout où cela est nécessaire,
- ✓ Pour que le gouvernement arrête de pencher en faveur du MEDEF et consorts,
- ✓ Pour le retrait du projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur et la recherche et l'ouverture de réelles négociations,
- ✓ Pour un véritable plan d'intégration des non-titulaires dans la Fonction Publique

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr
78210 Saint Cyr l'Ecole
Tél : 01.39.53.56.56
Fax : 01.39.02.14.50
Mail : cgt@inra.fr
Sites internet :
<https://intranet.inra.fr/cgt/> et
<http://www.inra.cgt.fr/>

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Corps, grade, échelon :
Centre de Recherche :
Unité :
Département de Recherche :
Téléphone :
E-mail :